

C57 - 008

Mr et Mme Rebélo Marie et Marcelino  
Lhauterie Basse  
Le change  
24640 Bassillac et Auberoche

Téléphone : 0553352320- 0672543529



Vu et Annexé  
Le Commissaire Enquêteur  
**Christlan JOUSSAIN**

Le Change, 04 juin 2019

Objet : Maintien Parcelle B.974 en zone d'Orientation d'aménagement et de programmation conformément au PLU de 2014.

d'enquête

Monsieur le Président de la Commission

Nous portons à votre connaissance notre souhait de conserver la parcelle B.974 en zone d'Orientation d'aménagement et de programmation conformément au PLU de 2014.

En 1998, avons fait l'acquisition de cette parcelle d'une superficie totale de 29 778 m2 sur laquelle nous avons construit notre maison conformément aux exigences de Mme l'Architecte des bâtiments de France. Contraintes qui 20 ans après suscitent encore de nombreux frais alors qu'aujourd'hui des permis de construire sont accordés à des habitations beaucoup plus proche de la Chapelle d'Auberoche ; sans pratiquement aucune obligation. Dommage pour l'environnement mais considérable pour les nouveaux propriétaires.

En 2014, le Plan Local d'Urbanisme arrive sur notre commune : Le Change. Là notre parcelle B974 se trouve classée en zone d'Orientation d'aménagement et de programmation. Vous trouverez ci-jointe une copie de l'orientation de notre terrain.

5 ans après il passe en zone verte. Pourquoi ?

Nous n'avons jamais été informés que ce PLU, le premier de la commune ne serait valable que 5 ans. Vous mutualisez les taches, nous n'avons jamais été sollicités pour savoir si nous voulions faire partie du Grand Périgueux. Quel est notre avantage si ce n'est plus d'interdictions.

Toujours en 2014, j'ai perdu ma mère, j'ai du et je dois m'occuper de mon père (placement en Ehpad en 2017 et bientôt aider à financer cet hébergement).

En 2017, mon mari lors d'une intervention chirurgicale sur Périgueux a hérité d'une maladie nosocomiale : staphylocoque doré dont il n'est pas guéri et ne le sera jamais.

Pensez-vous quand de telles circonstances nous nous sommes penchés sur la réalisation de ce PLU ?

Nous ne savons pas ce que sera notre avenir, peut être mon mari ou moi-même devons partir plus tôt que prévu dans un établissement médicalisé ( nos deux retraites ne suffisent pas à

payer un mois pour une personne) ; la vente de ces terrains nous aiderait sans que notre fille unique n'ait à choisir entre nous et l'avenir de ses enfants.

Nous demandons simplement et conformément aux documents en notre possession depuis plus de 20 ans à ce que cette parcelle puisse rester constructible et ceci dans le respect des règles de l'environnement.

Suite au PLU de 2014 nous vous demandons le maintien en zone d'Orientation d'aménagement et de programmation avec un accès le long des lots 971, 970 et 973, parallèlement nous laisserons un corridor naturel ainsi nous maintiendrons une implantation naturelle sur le terrain ( nombreuses espèces endémiques : orchidées, chênes charmes etc..).

Je suis désolée, vraiment désolée, si mes propos vous choquent ce n'est pas le but. Nous sommes des personnes bienveillantes avec énormément d'empathie, d'altruisme, l'injustice et l'incompréhension nous révoltent et nous anéantit.  
Nous en appelons à votre bienveillance.

Sachez, Monsieur que nous sommes à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires. Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions Monsieur le Président de la Commission d'enquête, l'expression de nos plus sincères salutations.

M. Rebélo Marcelino Mme Rebélo Marie

